

[L'Association canadienne pour les études supérieures](http://www.cags.ca/) (ACES) offre ses sincères remerciements au ministre des Finances et au Comité permanent des finances de la Chambre des communes qui lui offrent cette occasion d’exprimer son opinion à propos de ce qui pourrait apparaître au Budget fédéral 2017 et des politiques qui le sous-tendront.

L’ACES a été fondée en 1962 dans le but de promouvoir l’excellence dans les études supérieures. Elle accomplit cet objectif par le biais de représentation, de partage d’information, de réunion et de congrès. L’Association regroupe 60 universités canadiennes offrant des programmes d’études supérieures ainsi que d’autres établissements et organisations qui partagent les intérêts de l'ACES. Nous croyons que les études supérieures sont importantes pour la formation des personnes qui pourront utiliser leurs connaissances, leurs compétences et leur professionnalisme afin d’améliorer la société.



Il existe plusieurs manières de résoudre les problèmes soulevés par les questions du Comité. En tant qu’organisation représentant les doyens et les cadres supérieurs des établissements d’enseignement supérieur du Canada, l’ACES profite de cette occasion pour répondre à ces interrogations du point de vue de ceux qui façonnent les études supérieures, qui dirigent les établissements d’études supérieures et leurs étudiants – nos futurs leaders, de tous horizons, qui travaillent déjà d’arrache-pied pour développer notre économie.

L’objectif de l’ACES est de comprendre la situation actuelle, de reconnaître les facteurs de changement et leur influence (réelle ou potentielle) sur les études supérieures. Nous croyons qu’une approche pédagogique, des évaluations, des résultats et des valeurs d’apprentissage sont des aspects très importants pour offrir des études supérieures dynamiques, pertinentes, de qualité et qui génèrent une forte demande.

L’inclusion, la diversité et l’accessibilité sont des valeurs fondamentales qui stimulent la création de milieux d’apprentissage riches et de communautés intellectuelles fortes permettant aux étudiants de deuxième cycle de se dépasser. L’ACES reconnaît que les programmes et les stratégies qui encouragent le succès des étudiants et le développement académique, professionnel et personnel sont des éléments essentiels d’une expérience d’apprentissage enrichie.

Les études supérieures ont évolué au cours des dix dernières années. L’inscription à des programmes permettant d’obtenir un diplôme a doublé et le nombre de diplômes décernés par des universités canadiennes a augmenté de 75 %. Les attestations d’études incluent désormais des diplômes de cycle supérieur. Le nombre de programmes de maîtrise et de doctorat continue à augmenter selon la demande des étudiants et de la population.

Ces changements se déroulent au sein d’une société en constante évolution, ce qui signifie que les attentes des étudiants, du gouvernement et du secteur des entreprises changent.  
Les établissements canadiens ont réagi à cette nouvelle réalité de manière créative et novatrice. Quel que soit le programme d’étude, il est primordial de comprendre que les étudiants de deuxième cycle sont au cœur des études supérieures et qu’ils contribuent de nombreuses façons à la vitalité de nos écoles, à la recherche et aux bourses, et à nos communautés.

Les études supérieures, toutes disciplines confondues, font partie d’un continuum. C’est en ayant accès à une éducation de haute qualité, de la maternelle au postsecondaire, que nous verrons apparaître de brillants Canadiens qui contribueront à la croissance culturelle et économique de leur pays. Il s’agit également de la base nécessaire afin que les meilleurs étudiants de deuxième cycle, ayant des compétences intellectuelles et non-techniques, puissent faire du Canada un leader du 21e siècle.

Dans cet ordre d’idées, l’ACES aimerait faire un certain nombre de recommandations auprès du gouvernement fédéral.



Les universités et les écoles de cycle supérieur s’efforcent d’aider les étudiants qui ont des difficultés d’accessibilité ou d’apprentissage en ce qui concerne leurs études. L’ACES croit que des parcours et des ressources devraient être disponibles pour les étudiants qui sont défavorisés sur le plan de l’accès à l’université et aux études supérieures afin de leur permettre de poursuivre des études supérieures.

En ce qui concerne les étudiants autochtones :

**L’ACES appuie les recommandations du rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada qui demande au gouvernement fédéral de fournir un financement adéquat pour remédier à l’insuffisance des places disponibles pour les élèves des Premières Nations qui souhaitent poursuivre des études postsecondaires.**

Plusieurs de ces étudiants, s’ils obtiennent un soutien initial adapté, deviendront de brillants diplômés ou leaders de notre société. Par conséquent,

**L’ACES demande au gouvernement fédéral de fournir un financement dans le but d’offrir des bourses aux élèves des Premières Nations.**



En ce qui concerne les étudiants handicapés :

**L’ACES appuie les recommandations du Groupe de travail national sur l’expérience des étudiants aux cycles supérieurs, décrites ci-dessous, en ce qui concerne les étudiants atteints d’une déficience physique ou intellectuelle :**

* **que les agences de financement révisent leurs pratiques et politiques afin d’assurer l’accessibilité et l’inclusion des étudiants handicapés dans les programmes de financement et de bourses existants des trois organismes subventionnaires**
* **établir un programme de financement fédéral pour les étudiants ayant une invalidité à long terme afin qu’ils aient accès à de l’équipement adapté ou des services essentiels aux travaux de recherche en lien avec leurs thèses**



En ce qui concerne le nombre de femmes dans les disciplines STEM :

L’ACES s’inquiète à propos du déséquilibre qui existe entre le nombre d’hommes et de femmes dans les disciplines STEM. À titre d’exemple, le nombre de femmes représentait 24,5 % du total d’inscriptions dans le domaine de l’architecture, de l’ingénierie et des technologies connexes en 2013, alors qu’il était de 25,6 % dans le domaine des mathématiques, des sciences informatiques et des sciences de l’information.

**L’ACES encourage les trois organismes subventionnaires à réviser leurs procédés en vue d’éliminer les préjugés inconscients (ou latents) contre les femmes dans les appels de candidature pour des bourses d’études ou de recherche, ou dans l’attribution de celles-ci.**



Le financement direct pour le soutien aux étudiants et aux bourses n’a pas été augmenté de manière significative dans un conseil boursier depuis 2009, malgré la hausse importante du nombre d’inscriptions. L’ACES souligne la création de la bourse Vanier et du programme FONCER, par exemple, mais déplore vivement que le financement de ces initiatives provienne de sommes redirigées, allouées pour les bourses de troisième cycle universitaire (par exemple, la neutralité des coûts).

Comme il fut clairement démontré tout au long de cette présentation, les étudiants représentent le futur de la recherche, de l’économie et de la société. Ils sont un investissement sûr et stratégique.

**L’ACES demande au gouvernement fédéral d’augmenter le financement alloué aux bourses par les conseils – au minimum par l’équivalent du montant alloué à la bourse Vanier et au programme FONCER.**

La mobilité des étudiants est de plus en plus importante, au fur et à mesure que les connaissances, l’économie et la découverte dépassent les frontières. Une expérience dans d’autres pays pourra élargir les horizons des étudiants individuels ainsi qu’offrir des occasions supplémentaires de collaborations pour les futurs étudiants.

**L’ACES appuie l’élargissement de la portée du programme de bourses du jubilé de la reine Elizabeth, tel que proposé par le CRDI, Universités Canada et les trois organismes subventionnaires, afin de développer des parcours pour les étudiants étrangers et les étudiants canadiens.**





L’ACES appuie les engagements du Budget 2016 auprès de l’éducation supérieure. Le financement promis aux conseils boursiers atteint 95 millions de dollars par an et jusqu’à 2 billions de dollars sur trois ans pour un nouveau Fonds d’investissement stratégique pour les établissements postsecondaires. L’ACES apprécie tout particulièrement le fait que ce financement ne soit lié à aucun type spécifique de recherche.

**L’ACES conseille fortement au gouvernement fédéral de continuer à augmenter le soutien financier pour les trois organismes subventionnels, ce qui inclut la croissance de leurs budgets fondamentaux.**



Les sommes offertes par le conseil boursier fédéral financent une part significative de la recherche et du développement universitaire offrant un milieu de formation pour les étudiants de deuxième cycle. Conséquemment, une grande partie de l’apprentissage, de même que l’acquisition de compétences des étudiants sont étroitement liés à l’environnement particulier de la recherche.

À une époque où les étudiants de deuxième cycle doivent être capables de traduire et d’appliquer leurs compétences au-delà de leur domaine de recherche ou de leur discipline afin de devenir des leaders dans plusieurs secteurs d’emploi, les occasions de développer et de perfectionner ces compétences doivent faire partie de leur formation.

**L’ACES conseille fortement au gouvernement d’encourager les conseils boursiers à travailler avec les universités et l’ACES dans le but de reconnaître l’importance de former des étudiants aux talents multiples et de s’assurer que leur milieu de formation offre aux stagiaires de deuxième cycle des occasions de traduire et d’appliquer leurs connaissances au-delà de leur domaine de recherche personnel ou de celui de leur superviseur.**



La complexité et la portée des problèmes les plus importants du Canada et du monde nécessitent une recherche à multiples facettes, multidisciplinaire et qui n’est pas forcément conforme à la vision d’un conseil boursier précis. Des solutions créatives et novatrices naissent souvent d’idées et de méthodes complémentaires d’équipes multidisciplinaires de chercheurs et d’étudiants. Pour ces raisons, le nombre de nouveaux programmes multidisciplinaires ou aux multiples paradigmes d’études supérieures va en s’accroissant. En contrepartie, le système de financement actuel ne soutient pas systématiquement ce type important et avant-gardiste de recherche.

**L’ACES demande au gouvernement fédéral de fournir un financement distinct de recherche interdisciplinaire ou aux multiples paradigmes qui sera géré collectivement par les conseils boursiers.**



**L’ACES demande au gouvernement fédéral d’augmenter le financement de la Fondation canadienne pour l’innovation et d’assurer que le financement disponible pour sa distribution soit offert de façon systématique.**

**De plus, l’ACES demande que les programmes de la FCI qui ont besoin d’un partenariat provincial soient révisés afin d’assurer que toutes les provinces, et par conséquent les universités qui en font partie, puissent participer.**



La majorité des docteurs diplômés ne travaille pas dans le domaine de l’éducation postsecondaire. Les perspectives d’emplois après l’obtention d’un doctorat, incluant le 20 % d’emplois du corps enseignant auquel on fait souvent référence, sont restées stables au cours des 15 dernières années, malgré une hausse de 72 % du nombre de doctorats canadiens obtenus (de 2002 à 2012). Cela démontre une intégration constante de la recherche et du talent créatif dans divers emplois. En effet, des données sur une période de vingt ans démontrent que plus de la moitié des docteurs diplômés se trouve un emploi en dehors du cadre universitaire. Ce sont de bonnes nouvelles. Nous pourrons ainsi voir apparaître des occasions pour de tout nouveaux docteurs d’utiliser leur gamme de compétences et de connaissances dans des secteurs publics et privés, au sein desquels ils pourront mettre à profit leur formation afin d’apporter des changements et des progrès positifs. L’investissement dans une main-d’œuvre hautement qualifiée dans tous les secteurs du marché du travail mènera à une économie canadienne plus saine et florissante.

Tous les étudiants, qu’ils soient inscrits à des programmes professionnels ou de recherche, peuvent tirer avantage d’une information fiable et opportune sur le marché du travail.

L’ACES approuve le rapport qui a été préparé pour le Conseil canadien des affaires, ainsi que la demande au tout nouveau Conseil de l’information sur le marché du travail (IMT) du Forum des ministres du marché du travail de s’engager à collaborer activement avec le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires. Cela facilitera la cohésion de l’information IMT grâce à l’utilisation de questions de sondage et de définitions courantes, ce qui permettra d’établir des comparaisons importantes entre juridictions.

**L’ACES conseille fortement au gouvernement fédéral de défendre l’initiative de l’Information sur le marché du travail (IMT), en fournissant des autorisations et un financement adaptés afin de s’assurer que l’IMT soit précise, fiable, accessible et opportune.**

Au cours des dernières années, un certain nombre d’établissements a participé à l’initiative de partenariat en recherche éducationnelle de l’Université d’Ottawa afin de mieux comprendre les parcours disponibles après l’obtention d’un diplôme. Cette information utile est primordiale pour comprendre les résultats de l’investissement dans notre banque de talents chez les détenteurs de diplômes de niveau avancé et pour soutenir la portée des programmes d’études supérieures.

**L’ACES conseille fortement au gouvernement fédéral de considérer des méthodologies afin de faire un suivi des parcours offerts aux diplômés postuniversitaires de manière à ce qu’une information fiable sur l’emploi et le revenu soit disponible aux étudiants, aux employeurs et aux universités.**



Au cours des dix dernières années, les établissements d’enseignement supérieur ont réalisé qu’ils avaient besoin de meilleures initiatives de transition. Afin de préparer les étudiants au marché du travail, ils ont investi dans des formations non universitaires et de l’encadrement professionnel. Il n’est pas rare que les établissements d’enseignement supérieur utilisent de plus en plus les stages ou d’autres formes d’apprentissage par l’expérience afin d’offrir aux diplômés des occasions d’appliquer et de traduire leurs connaissances au-delà du cadre académique, ce qui les aidera à se préparer pour le marché du travail.

C’est pour cette raison que l’ACES se réjouit du financement supplémentaire que le gouvernement a offert au programme MITACS lors de son dernier budget. Ce soutien financier pour les stages et les bourses de recherche aide les universités canadiennes à attirer les meilleurs étudiants du monde entier, en plus de permettre d’offrir une formation spécialisée aux étudiants du Canada. Il s’agit d’un lien important dans le continuum d’options et d’occasions qui leur sont offertes et cela aidera à propulser le Canada vers le succès dans le contexte du 21e siècle.

L’investissement offert au MITACS permet de reconnaître l’importance de l’exposition précoce des étudiants au marché du travail pour leur parcours professionnel de même que pour les organisations pour lesquelles ils travailleront. Les résultats sont impressionnants : 25 % des entreprises participant au MITACS créent de nouveaux postes afin d’embaucher leurs stagiaires une fois qu’ils ont obtenu leur diplôme, alors que 26 % d’entre elles déclarent que l’expérience les a poussées à procéder à l’embauche de nouveaux employés. Créer des emplois et embaucher du personnel hautement qualifié est important pour l’économie canadienne. Nous nous réjouissons de pouvoir établir un partenariat avec le MITACS afin d’étendre son approche exceptionnelle au-delà des disciplines STEM. Toutefois, le défi d’identifier des organisations partenaires pouvant octroyer du cofinancement pour les domaines autres que STEM est une limite bien réelle, ce qui signifie que les étudiants de ces domaines d’études n’auront possiblement pas l’opportunité de participer à un stage.

**L’ACES demande l’essai d’un modèle de financement qui pourrait offrir un soutien financier aux occasions de stage pour les étudiants de deuxième cycle pour ce qui est des agences, des organismes et des entreprises qui ne conviendraient pas au cadre du MITACS.**



Une fois de plus, nous vous remercions de nous offrir cette occasion de transmettre nos commentaires. L’ACES est disposée à vous rencontrer afin d’élaborer davantage à ce sujet, le cas échéant.